

Élévation du niveau de qualification des bacheliers professionnels : BTS, CPGE, alternance

L'établissement a été retenu pour trois actions expérimentales, par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, dans le cadre de l'expérimentation « nouveaux BTS ». La ressource décline les axes de travail des trois expérimentations.

1. Contexte de situation (problèmes à résoudre, attentes...)

Élever le niveau de qualification des bacheliers professionnels et faciliter leur réussite en post-bac.

2. Situation actuelle

- *accueil personnalisé des bacheliers professionnels en BTS* (expérimentation conduite depuis 2009) ;
- *aménagement des poursuites d'études pour les bacheliers professionnels* (rentrée 2011) ;
- *développement de l'alternance en BTS, pour les bacheliers professionnels* (en prévision pour rentrée 2012).

3. Objectif principal :

Élévation du niveau de qualification des bacheliers professionnels en favorisant l'accès :

au BTS CGO comptabilité et gestion des organisations) de la rentrée 2011 à la rentrée 2013 pour des bacheliers professionnels titulaires d'un baccalauréat professionnel comptabilité et à partir de la rentrée 2014 pour les bacheliers issus du baccalauréat professionnel Gestion et Administration ;

- à des BTS plus polyvalents (Assistant Manager, Assistant de gestion PME/PMI) pour ces mêmes bacheliers professionnels issus du bac. Pro. GA ;
- au BTS par voie de l'apprentissage pour des bacheliers professionnels titulaires d'un baccalauréat professionnel Prothèse dentaire (dossier déposé pour R 2012) ;
- à la classe préparatoire aux grandes écoles d'ingénieurs, TSI, pour les bacheliers professionnels du secteur industriel, par une année de mise à niveau en appui sur la première
- année du BTS CRSA (Conception et réalisation de systèmes automatiques).

4. Intégration au projet d'établissement ou axe prioritaire du contrat d'objectifs

- Projet d'établissement :

Finalité 1 = mettre en œuvre un accompagnement pertinent qui amène l'élève à devenir acteur de son parcours d'excellence et de sa réussite.

- **Contrat d'objectifs** : objectif 3 = favoriser la poursuite d'études et l'insertion professionnelle des jeunes

5. Public visé (niveau, caractéristiques, spécificités, etc.)

Les bacheliers professionnels : comptabilité (puis plus largement d'autres sections de Bac pro.), prothèse dentaire et ceux du secteur industriel.

6. Cadre de l'action (classes, groupes, ateliers dans et hors temps scolaire...), modalités d'organisation, méthodes de travail, calendrier, durée de l'action

- Accueil personnalisé d'une ½ section de bacheliers professionnels en comptabilité en BTS CGO :

Organisation pédagogique : sur trois années scolaires. Au premier trimestre de l'année terminale Bac Pro, le travail s'effectuera autour de la motivation : présentation du BTS, de ses enjeux et de ses exigences. Au deuxième trimestre, des équipes mixtes LGT/LP interviendront auprès des élèves volontaires pour les préparer à réussir leur entrée en BTS CGO : les matières concernées servent autant à donner des habitudes, des méthodes, un rythme de travail adaptés au BTS qu'à apporter des connaissances nouvelles et nécessaires (enseignement général, droit...).

Depuis la rentrée 2011, l'accompagnement des étudiants en première année de BTS s'effectue à la fois sur le groupe de jeunes issus du baccalauréat professionnel comptabilité par des horaires renforcés en enseignement général (mathématiques, langues), en économie (travail méthodologique) et sur l'individu tout au long des deux années, un accompagnement personnalisé sous forme de groupes de besoins, horaires renforcés en activités professionnelles permettant un dédoublement partiel afin de s'appuyer sur les compétences techniques des bacheliers pour améliorer leur aptitude à communiquer et à rendre compte ainsi qu'à développer leur autonomie et une prise de confiance en eux.

À la rentrée 2013, le projet, tout en gardant les mêmes grands principes et finalités, sera affiné dans son organisation pédagogique car l'objectif sera double : préparer la réussite des bacheliers professionnels plus polyvalents dans un BTS qui l'est tout autant (AG PME PMI, Assistant Manager) et permettre l'accès à certains de ces bacheliers à un BTS qui garde des exigences plus pointues (CGO). Des ajustements s'opéreront donc : renforcement de la comptabilité sur l'année de terminale pour les élèves volontaires puis sur les deux années de BTS.

- **Aménagement des poursuites d'études pour les bacheliers professionnels** : cette expérimentation est liée à l'ouverture de la section CPGE Technologie et sciences industrielles (TSI) à la rentrée 2011. Il s'agit de mettre en place une année de mise à niveau, en appui sur la première année de BTS CRSA (conception et réalisation de systèmes automatisés, pour intégrer une classe préparatoire aux grandes écoles d'ingénieurs TSI (classe habituellement réservée aux bacheliers STI et STL). Si l'année n'est pas probante, les élèves terminent leur BTS (et peuvent ensuite intégrer une CPGE ATS qui existe également dans l'établissement).

Le public est précisément ciblé : il s'agit des bacheliers du secteur industriel ayant obtenu une mention TB ou B au baccalauréat.

Organisation pédagogique : mise à niveau en enseignement général et en enseignement technologique théorique permettant d'intégrer la classe TSI à la rentrée suivante. L'objectif est d'atteindre un bon niveau fin de terminale STI à la fin du premier semestre afin d'aborder les notions indispensables à la réussite en TSI sur le second semestre. Cette mise à niveau s'effectue plus particulièrement lors des séances de travaux dirigés : un groupe homogène de bacheliers professionnels a été constitué, l'autre étant celui des STI. Le groupe bac pro a un horaire un peu plus important que l'autre et comporte actuellement 9 élèves. A partir du second semestre (mi-janvier), ce groupe se scindera vraisemblablement, en fonction des constats de l'équipe pédagogique et de la motivation des élèves : objectif BTS pour les uns, objectif TSI pour les autres. Pour les premiers, certaines habitudes de travail prises pendant cette année, les amèneront peut-être à poursuivre en CPGE après l'obtention du BTS (une CPGE ATS existe dans l'établissement). Pour les seconds, l'accompagnement par l'équipe TSI a déjà commencé et est facilité par le fait que certains professeurs enseignent à la fois dans cette CPGE et en BTS CRSA (Conception et réalisation de systèmes automatisés).

- **Développement de l'alternance en BTS** : Le lycée a déposé un dossier de candidature pour la mise en place du BTS Prothésiste dentaire pour la rentrée 2012 (une demi-section en apprentissage. Le vivier principal proviendrait de sections de baccalauréat professionnel en trois ans, à l'image de celle existant dans l'établissement. A noter que le lycée prévoit au niveau de la classe de baccalauréat (terminale), pour la rentrée prochaine, une structure mixte (statut scolaire et statut apprenti). Ce BTS pourrait également accueillir, en insertion, un ou deux adultes de la formation continue (Greta).

Ce BTS serait, en fait, le premier échelon d'un projet plus ambitieux de plateforme régionale innovante (PRI) en partenariat avec la profession (UNPPD), l'université du Maine (UFR Sciences et techniques et IUT du Mans), le Centre de transferts de technologies du Mans (CTTM) et le Greta Sarthe centre sud, pour répondre aux besoins de la profession en matière de formation initiale et continue (du bac pro à la licence professionnelle, en passant par le BTS) dans le domaine de la CAO-CFAO, en matière de production (nécessité d'équipements mutualisés) et en matière de recherche et innovation (matériaux utilisés, produits utilisés et fabrication). Un bachelier professionnel de formation initiale pourrait ainsi devenir prothésiste (BTS) et se spécialiser en CAO-CFAO (licence) en quelques années tandis qu'un prothésiste actuel, chevronné, pourrait, par le biais de la formation continue et de la VAE, acquérir ces mêmes compétences qui n'étaient pas celles du métier il y a encore quelques années.

7. Portage de l'action

Équipe de direction et chefs de travaux :

- Un proviseur adjoint et le chef de travaux du pôle technologique tertiaire pour le BTS CGO ;
- Un proviseur adjoint et le chef de travaux du pôle technologique industriel pour le projet TSI via BTS CRSA ;
- Le proviseur et le chef de travaux du pôle professionnel pour le projet Prothèse dentaire (BTS + PRI).

8. Moyens mobilisés ou envisagés (humains, matériels, financiers...) sur DGH, hors DGH

- a. **BTS CGO** = DGH + 6 HSA et 30 HSE (enseignants du LPO)
- b. **Mise à niveau TSI** = DGH + 21 HSA (enseignants du LPO)

BTS Prothésiste dentaire = moyens octroyés par le Conseil régional via le CFA EN 72 (un enseignant contractuel, des enseignants vacataires).

9. En quoi le projet est-il expérimental / innovant, voire dérogatoire, par rapport à la situation antérieure ?

- a. **BTS CGO** = l'expérimentation permet d'amener les bacheliers professionnels à des taux de réussite comparables, au moins, à ceux des bacheliers technologiques (80% et plus). Très peu d'abandons en cours de cursus ;
- b. **Mise à niveau TSI** = l'innovation, c'est la possibilité d'admission de bacheliers professionnels en CPGE, l'intérêt de l'expérimentation c'est que les étudiants ne prennent aucun risque puisqu'ils peuvent choisir de poursuivre en BTS CRSA (et d'aller en CPGE après le BTS : ATS qui existe également dans l'établissement).

BTS Prothésiste dentaire par apprentissage = l'innovation, c'est l'intégration de ce BTS dans un projet partenarial ambitieux dans le cadre d'une PRI, l'expérimentation concerne, là encore, l'accompagnement efficace de bacheliers professionnels vers une réussite comparable à celle des autres bacheliers

Évaluation du projet

1. Aspect du projet particulièrement expérimental / innovant

Rendre plus naturelle l'intégration des bacheliers professionnels en post-bac avec des perspectives de réussite réelles.

2. Évaluation de l'innovation – expérimentation

a) Effets et impacts des actions à terme

Conforter la cohérence des filières au sein du LPO :

- c. de la 2^{nde} Pro ou GT au BTS, voire à la licence professionnelle ;
- d. de la 2^{nde} Pro ou GT à la CPGE d'ingénieurs

dans les filières industrielle, tertiaire et prothèse dentaire.

b) Modalités d'évaluation – indicateurs retenus

Réussite aux examens et concours. Taux d'abandon en cours de cursus.

Pour l'expérimentation relative au BTS CGO : la réussite au BTS des élèves issus de Bac pro est actuellement comprise entre 78 et 88%. Le taux d'abandon est inférieur à 5%.

c) Aide attendue pour permettre d'initier ou de poursuivre votre projet ? (inspecteurs, chercheurs, personnes ressources...)

Un accompagnement régulier par le corps d'inspection.